

À VOIR DANS LE BOURG

Fondée au X^{ème} siècle, l'église, dédiée à St-Michel est adossée aux ruines du château et entourée par le cimetière, ce qui est rare en Anjou.

Sur le côté de l'église, on peut admirer une sculpture de Julien Roux, né à St-Michel-et-Chanveaux en 1836 et également auteur de la statue de la Comédie qui orne la façade du théâtre d'Angers.

Le château en ruine attendant à l'église a soutenu plusieurs sièges contre les Anglais, notamment en 1422 et a été témoin de combats lors de la Chouannerie.

Départ : Du bourg vers les hameaux

À proximité du rond point, emprunter le passage entre les maisons et suivre l'allée qui traverse le lotissement.

Traverser la route et continuer en face sur la route vers la Chênaie.

À la patte d'oie, prendre à gauche vers Le Bois Robert et le Breil. Continuer à monter jusqu'à la route.

1 : De paysages agricoles en paysages forestiers

Tourner à gauche et suivre le large chemin pendant 2.5 km. Après la route de la Minière tourner à droite et encore à droite. Longer le bois de la Minière.

2 : À la découverte de Chanveaux

À la sortie du bois, continuer tout droit jusqu'à Chanveaux. Tourner à droite sur la route, continuer sur la D 182 pendant 1 km jusqu'au calvaire.

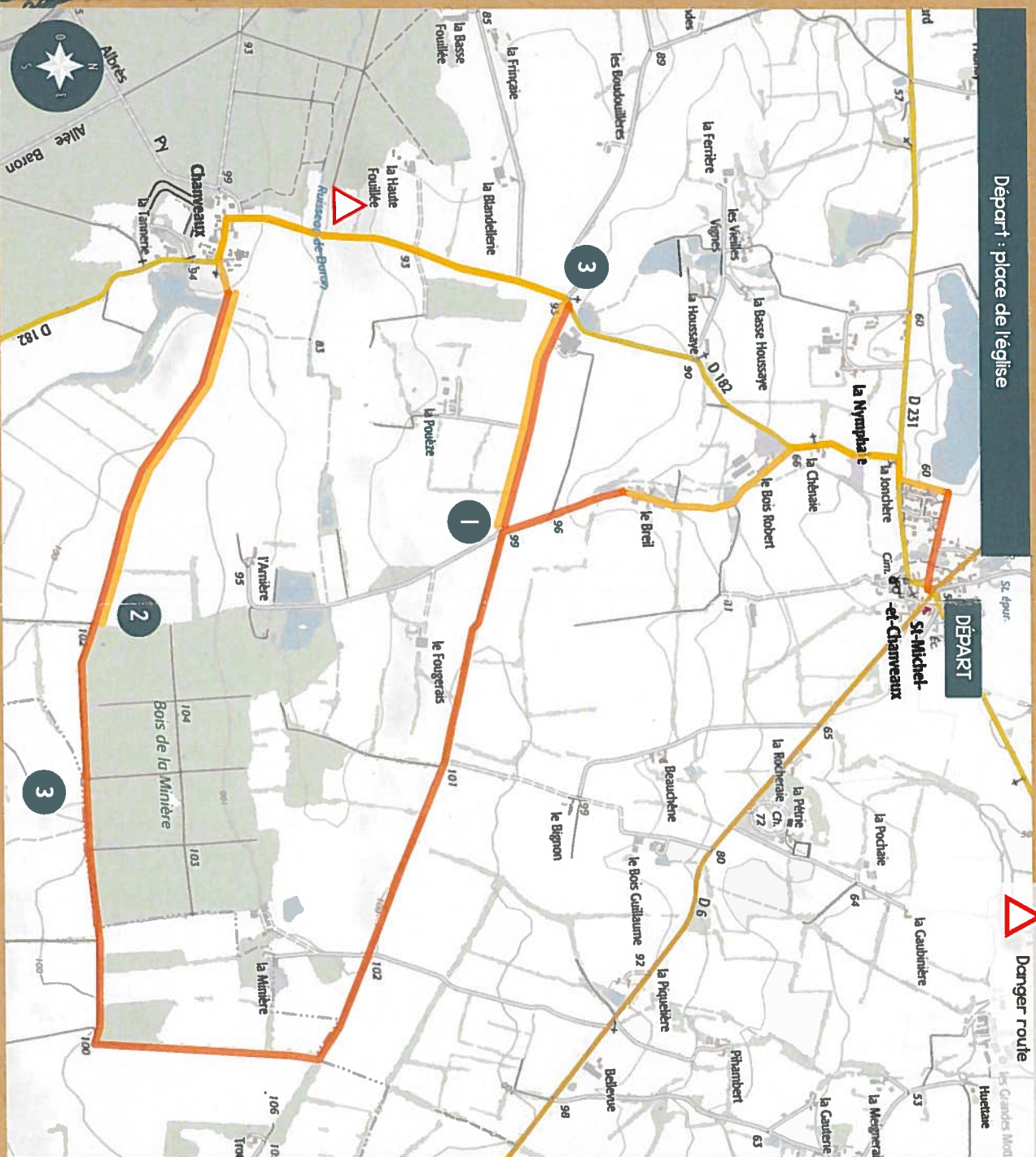
⚠ Sur la route, restez prudents !

3 : Retour à St-Michel-et-Chanveaux

Tourner à droite. Au point 1, tourner à gauche pour reprendre le chemin de l'aller jusqu'à St-Michel-et-Chanveaux.

Sentier de la Minière

Départ : place de l'église



L'HABITAT RURAL

L'habitat rural a beaucoup évolué mais il reste marqué par les bâtiments du XIX^{ème} siècle. Il est concentré dans les bourgs et dispersé dans les campagnes.

Les fermes anciennes sont le plus souvent de type "longère" (bloc allongé) avec les parties agricoles dans l'alignement du logis. Des toitures de hauteur différentes révèlent fréquemment différentes périodes de construction.

D'autres fermes comportent plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour. Le logis caractérisé par ses rares ouvertures pour éviter la déperdition de chaleur, la grange avec sa lucarne pour rentrer le foin, l'étable avec ses petits jours pour laisser passer air et lumière aux bêtes ou encore les remises pour entreposer le matériel agricole et le fourrage.

Leur appareillage (type de taille et d'agencement des éléments d'une maçonnerie de pierres ou de briques) réalisé avec des matériaux locaux témoigne de la composition du sous-sol.

Depuis le XX^{ème} siècle, de nouveaux matériaux et de nouvelles formes apparaissent : toles, hangar... Ces constructions s'adaptent à l'évolution de l'agriculture.

Source : Le Pays Segréen Patrimoine d'un territoire - 2009

Responsable d'édition : Marie-Jo Hamard, Maire
Textes et mise en page : Commission "Tourisme"

Mise en page : Imprimerie BLIN - Pouancé

Crédit photos : Commune d'Ombree d'Anjou, J.M. Bossé, M.C. Joly, Fotolia
Dépôt légal 2011 - N° ISBN 978-2-9550194-0-5

Autorisation IGN N° 192026-248037

Edition : 2018

Ne pas jeter sur la voie publique.

UN PEU D'HISTOIRE

Les paroisses de Chanveaux et de Saint-Michel-de-Ghaisne devenu Saint-Michel-du-Bois, ont formé en 1790 la commune de Saint-Michel-et-Chanveaux.



Cette terre, couverte de forêt comme son nom l'indiquait, formait une des plus anciennes châtellenies d'Anjou et relevait de Châteaubriant.

Chanveaux, situé dans la zone des "marches" entre l'Anjou et la Bretagne possédait une des rares mottes féodales de la Région. Une motte féodale appelée plutôt motte castrale est un ouvrage défensif médiéval composé d'un rehaussement de terre surmonté d'une palissade. Aujourd'hui on devine à Chanveaux cette butte artificielle dont les doubles douves sont encore visibles.



À Chanveaux, de nombreuses maisons offrent des façades richement ornées de lucarnes et de baies aux encadrements originaux.



Source : Dictionnaire du Maine et Loire, 1876, Célestin Port
Travaux d'Odile Halbert - <http://www.odile-halbert.com>

Si vous rencontrez des anomalies sur le sentier merci de les signaler à la Commune d'Ombree d'Anjou.
Vos observations permettront de préserver les sentiers en bon état.

COMMUNE D'OMBREE D'ANJOU

Hôtel de ville - Zone de la Prévalaye
POUANCE 49420 OMBREE D'ANJOU

Tél. 02 41 92 35 19

info@ombreedanjou.fr

www.ombreedanjou.fr

CARTE IGN
132 E

ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX



Sentier de la Minière

Départ : Place de l'église

➔ 12,5 km - 3h

— Balisage

Quand l'histoire a marié deux bourgs pour n'en faire qu'un, les paysages agricoles se sont mêlés aux paysages forestiers pour donner son identité à ce territoire...

